

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 82-307 du 17 septembre 1982

chargeant le Camarade Gratien Tonakpon
CAPO-CHICHI, Ministre de l'Alphabétisation
et de la Culture Populaire de
l'intérim du Camarade Girigissou GADO,
Ministre des Travaux Publics, de la
Construction et de l'Habitat pour compter
du 17 septembre 1982.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU le décret N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de
la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N° 82-124 du 9 avril 1982 portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 17 septembre 1982, le Camarade
Gratien Tonakpon CAPO-CHICHI, Ministre de l'Alphabétisation et de
la Culture Populaire est chargé de l'intérim du Ministre des Travaux
Publics, de la Construction et de l'Habitat pendant l'absence du
Camarade Girigissou GADO.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 17 Septembre 1982

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliatiions : PR 6 CC DU PRPB 4 ANR 4 SGG 4 SPD 2 CPC 2 MTPCH-
MACP 6 PPC 2 AUTRES MINISTERES 18 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4
DCCT-ONEPI GDE-CHANC 3 UNB-FASJEP 4 BCP 1 Préfets 6 JORPB 1.-